

Extrait des annexes du «Projet d'établissement commun» de l'Université de Strasbourg 2009-2012

II.4 Culture sciences, et société

La Loi sur les "Libertés et responsabilités des Universités" du 10 août 2007 a placé les universités françaises dans une situation nouvelle : en voie de devenir les principaux opérateurs de recherche, et davantage autonomes que par le passé par rapport à leurs tutelles, nos universités ont désormais une responsabilité accrue vis-à-vis de leur environnement social. L'Université doit désormais aller bien au delà de son rôle traditionnel d'acteur économique majeur pour se situer résolument au cœur de la vie de la Cité. Principal producteur de connaissances scientifiques et techniques, elle doit s'en faire également le principal diffuseur dans un esprit de partage et de respect de tous les points de vue. C'est là une exigence démocratique en même temps qu'une nécessité stratégique. Car les développements des sciences et des technologies sont aujourd'hui tels qu'ils sont devenus l'affaire de tous, et l'identité même de l'Université ne sera pleinement reconnue que si elle remplit cette mission citoyenne en organisant le concours de tous les savoirs : savoirs académiques qui convoquent l'ensemble des disciplines rassemblées en son sein, mais aussi savoirs non académiques issus de l'expérience d'associations, de collectifs d'usagers ou de décideurs politiques des collectivités territoriales.

Il convient dès lors de développer davantage la diffusion des connaissances culturelles en renforçant les partenariats avec les lieux de création situés hors de l'Université, mais aussi de renforcer la production culturelle universitaire articulée sur la recherche et la formation. Particulièrement présente à l'Université, dont elle figure l'essence même, la réflexion critique trouve ici un terrain privilégié en construisant le sens des savoirs culturels au fur et à mesure de leur production.

Quant à l'attitude du public vis-à-vis du monde de la science, elle est aujourd'hui ambivalente : admirative pour ses grandes figures et leurs réalisations synonymes de meilleure qualité d'une vie elle-même plus longue, mais aussi profondément angoissée devant certaines matérialisations technologiques du progrès scientifique. Une telle ambivalence provient essentiellement du fait que l'interface entre les sciences et leurs publics est surtout constituée de produits : admirables et admirés dans chaque musée ou lors de chaque exposition scientifiques, mais aussi craints et parfois violemment rejetés dans d'autres contextes (les OGM ou le nucléaire hier et aujourd'hui, les nanotechnologies aujourd'hui et demain). Le modèle de communication qui sous-tend implicitement cette *logique d'exposition de produits* est celui d'une communication linéaire et pauvre en effets d'apprentissage : dans ce modèle "diffusionniste", le flux d'information s'écoule du monde "savant" vers le monde "profane", sans retour significatif (au-delà des bilans de fréquentation et des questionnaires proposés à la sortie d'expositions, que savons-nous de l'impact réel de telles actions sur leurs publics ?), et son caractère ponctuel (ou son absence de suivi) n'est guère propice à une réelle appropriation par les publics des réalités de l'activité scientifique. Malgré tous les efforts de vulgarisation possibles, le langage utilisé lors de ce type de communication est nécessairement celui du seul émetteur des messages, c'est-à-dire du scientifique, qui s'étonne alors très sincèrement des interprétations plus ou moins baroques parfois données à ses messages. Comment pourrait-il en être autrement au terme de ce qui s'apparente à un simple transport d'une information toujours déjà là sur le mode d'un transport de matière ?

Cette interface est donc à repenser, et ceci en l'infléchissant davantage vers une *logique de co-construction des démarches et des processus*. Le modèle de communication qui sous-tend une telle logique est davantage "participatif" que le précédent. En effet, la communication y est au moins circulaire, et bien plus riche en effets d'apprentissages, car le flux d'information circule dans les deux sens : du monde "savant" vers le monde "profane", mais aussi de ce dernier vers le précédent. La co-construction visée passe alors par de multiples interactions entre ces deux mondes — ce qui gomme d'emblée le caractère ponctuel propre à la logique précédente — et devrait déboucher sur un monde commun, différent de chacun des deux mondes dont elle est issue et qui s'en trouvent eux-mêmes transformés. Ce monde commun est celui de scientifiques mieux aptes à replacer les phénomènes situés à l'échelle du laboratoire dans le contexte plus large qui est celui de leur environnement naturel et social, comme de non scientifiques désormais davantage au fait des doutes, retours en arrière et interrogations diverses qui ponctuent au quotidien la vie des chercheurs. Cette mise en culture des sciences s'apparente à un processus d'apprentissage mutuel inscrit dans la durée — à un patient travail d'*apprivoisement* réciproque — au terme duquel les univers cognitifs de l'ensemble des acteurs se trouvent transformés et enrichis.

L'Université Marc Bloch possède depuis de nombreuses années déjà un *Service d'Action Culturelle*, de même que l'Université Robert Schuman *via* son *Bureau de la Vie Etudiante*. Quant à l'Université Louis Pasteur, dotée depuis 1998 d'une *Mission Culture Scientifique et Technique*, elle a créé une vice-présidence "Sciences et société" en juin 2006. La mise en synergie des compétences et orientations disciplinaires ainsi rassemblées (sciences exactes et sciences médicales, sciences humaines et sociales, sciences juridiques et politiques) permettra de développer une politique ambitieuse d'ouverture de l'Université de Strasbourg sur l'ensemble de la société. Sans se priver des outils disponibles dans les structures déjà présentes sur le site, ni fusionner ces dernières en une structure unique, cette politique s'efforcera de faire jouer leurs complémentarités autour de grands projets communs bien ciblés. A côté du Bureau de la Vie Etudiante et du CROUS chargés de l'animation culturelle, et au delà de leurs missions traditionnelles qu'ils continueront de remplir de manière indépendante, le *Service d'action culturelle* et la *Mission Culture Scientifique et Technique* élargie en un *Jardin des Sciences* uniront ainsi leurs compétences, leurs talents et leurs outils dans la perspective de la co-construction et du partage évoqués plus haut. L'Université de Strasbourg créera à cette fin, dans le prolongement de la vice-présidence "Sciences et Société de l'Université Louis Pasteur, mais sur une base évidemment élargie, une vice-présidence "Culture, Sciences et Société".

A l'écoute de son environnement et prête à enrichir celui-ci de ses meilleures pratiques : telle nous apparaît l'Université idéale du XXI^{ème} siècle. La conjugaison réfléchie de compétences présentes dans les trois universités strasbourgeoises devrait permettre à l'Université de Strasbourg d'approcher cet idéal. C'est dans cette optique, et avec cette ambition, qu'est détaillée plus loin l'action pilote "Culture, sciences et société", déclinée en sept opérations : 1) Talents étudiants (Festival EUCOR) ; 2) Des artistes à l'Université ; 3) L'Université de Strasbourg, pôle d'excellence de la recherche culturelle ; 4) Festival "Cinéma et sciences" ; 5) UE libre "Théâtre de sciences" ; 6) Une cellule "Expertise sociotechnique" ; 7) "Savoirs en commun".

Opération 1 : « Talents étudiants » (festival EUCOR)

Objectifs et description de l'opération :

Le festival EUCOR « Talents étudiants » est une manifestation destinée à faire concourir les étudiants de toutes les universités du réseau EUCOR dans des disciplines définies et à primer les meilleurs travaux. Des jurys tri nationaux, composés à parité d'universitaires et de personnalités du monde professionnel, statueront sur les travaux soumis. Les objectifs de ce festival sont multiples. Tout d'abord, il s'agit de recréer les conditions d'une émulation à l'université, en permettant aux étudiants de villes voisines de se confronter leurs savoirs et compétences. Ce faisant, nous espérons favoriser, au moment du festival, la communication entre les étudiants du réseau EUCOR et redonner une dynamique à ce dernier. Mais au-delà des synergies internes, ce festival doit avant tout être un moment permettant aux étudiants de révéler leur talent au public interne et externe à l'université. Bien souvent, nos concitoyens ignorent ce qui se fait dans nos murs, et l'idée d'organiser une manifestation d'envergure sur une période de temps relativement longue devrait donner plus de visibilité à notre action et attirer plus massivement le public de la ville et des environs. Enfin, la géométrie variable des disciplines de ce festival permet de croiser les disciplines voire de montrer les interactions qu'elles peuvent avoir. L'édition 2010 pourrait se décliner autour de l'axe arts-sciences, par exemple en couplant le festival avec un "rallye des mathématiques" redéfini en conséquence.

Périodicité :

Le festival « Talents étudiants » est amené à se tenir tous les deux ans.

Partenariats :

Le projet est placé sous l'égide de la Confédération des Universités du Rhin Supérieur (EUCOR) et des principes de coopération qu'elle entend encourager entre les sept universités partenaires. Les quatre autres universités du réseau sont donc associées au projet. Par ailleurs, d'autres partenariats seront sollicités : DRAC, Région Alsace, Département du Bas-Rhin, Ville de Strasbourg, Land de Bade-Wurtemberg, OFAJ, Université franco-allemande, Institut Goethe, ARTE; SWR, fondation Würth, fondation Bosch etc.

Valeur ajoutée pour la création de l'Université de Strasbourg :

Dans la perspective d'une coopération plus resserrée avec nos voisins allemands et suisses, le festival « Talents étudiants » peut constituer un premier élément fédérateur. Mais en plus de cela, les atouts de cette opération sont :

- 1) de revaloriser l'excellence universitaire, l'émulation entre étudiants et la rencontre entre disciplines ;
- 2) de créer des liens avec le milieu professionnel par l'intermédiaire des membres des jurys ;
- 3) de (re)dynamiser le réseau EUCOR ;
- 4) de mettre en avant pour le public extérieur les forces et les atouts de notre université ;
- 5) d'affirmer la place de l'Université de Strasbourg dans la vie culturelle de la grande région.

Dispositif de pilotage prévu :

Porté par Mathieu SCHNEIDER, maître de conférences en musique et musicologie (UFR Arts), le projet doit être piloté par un comité d'organisation composé d'universitaires des disciplines retenues, de représentants des services centraux (relations internationales, action culturelle, MCST etc.) et de membres extérieurs (DRAC...). Ce comité sera placé sous l'autorité soit du chargé de mission EUCOR de l'Université de Strasbourg, soit – selon les disciplines retenues – du chef du Service de l'Action Culturelle, du directeur de la MCST ou de tout autre service ayant compétence dans le domaine de disciplines retenu.

Il est parallèlement souhaitable que soit mis à disposition, sur les dix mois que requiert l'organisation d'un tel événement, un demi-poste de technicien pour le suivi de la communication, la tenue du site web, la convocation des jurys, le secrétariat du festival etc.

Démarches à conduire pour la mise en œuvre :

La mise en œuvre de cette action pilote nécessite en premier lieu l'accord des universités partenaires du réseau. Elle implique ensuite une communication particulièrement efficace en direction de tous les étudiants (celle-ci se fera entre autres par l'intermédiaire d'une cérémonie de lancement qui aura lieu six mois avant le festival) et un partenariat avec la Ville de Strasbourg, notamment pour la mise à disposition de locaux dans lesquels les réalisations des étudiants pourront être présentés. À plus long terme et indépendamment de la tenue du festival EUCOR, il faudra envisager de disposer pour l'Université de Strasbourg d'une salle de spectacles et de cérémonies capable d'être identifiée par le public comme « la » salle culturelle de l'université.

Calendrier :

Il est souhaitable de pouvoir organiser cette manifestation au printemps, en juin probablement, mais la date exacte sera à déterminer en fonction des calendriers universitaires des différentes universités du réseau EUCOR. La préparation d'une telle manifestation implique néanmoins de s'y lancer au moins dix mois avant sa tenue.

Opération 2 : « Des artistes à l'université »

Objectifs et description de l'opération :

Cette opération vise à faire de l'université un lieu de débat et d'échange sur les questions touchant aux arts et à la culture. Pour ce faire, il est envisagé d'inviter des artistes pour des résidences d'un mois environ, à l'occasion par exemple de leur passage dans l'une des institutions culturelles de la région (TNS, Maillon, Musica, Opéra National du Rhin, OPS, La Laiterie, Le Parlement de musique, Jazz d'Or, Festival Voix et Route Romane, Atelier du Rhin, FRAC...) et en partenariat avec ces dernières. La présence d'un artiste à l'université serait l'occasion d'organiser des rencontres avec les étudiants et les enseignants dans tous les domaines de l'Université de Strasbourg : des « master-classes » avec les étudiants des disciplines littéraires et artistiques, des débats sur les questions de politique culturelle et sur la place de l'art dans la société avec les disciplines des « sciences de la société » (au sens large, incluant également le droit et les sciences politiques), des ateliers sur les matériaux utilisés, les technologies impliquées, etc. avec le public universitaire issu des sciences exactes. A la faveur du regard critique ainsi porté, c'est la construction de savoirs, le partage d'expériences et, plus généralement, le contact avec une démarche de création qui sont visés.

Artistes pressentis pour des résidences :

Voici quelques noms d'artistes qui pourraient participer à cette opération (sachant que la liste est susceptible de varier en fonction des programmations d'expositions et de spectacles des institutions de la grande région) :

Pascal Dusapin

Tristan Murail

Critical Art Ensemble

Brigitte Zieger

Jordi Colomer

Max Chorvolen...

Dimension partenariale :

Cette opération entend profiter du réseau très dense et du riche potentiel que constituent les associations et institutions culturelles de la région. Peu de villes en province disposent en effet de scènes nationales aussi renommées (TNS, OPS, Opéra), d'associations aussi dynamiques (Parlement de Musique, FRAC...), dont certaines organisent des festivals réputés (Musica, Festival de Strasbourg, Jazz d'Or...). L'Université de Strasbourg doit savoir utiliser au mieux ces ressources, tant pour ses formations que pour un ancrage concret de ses problématiques de recherche dans la société.

Valeur ajoutée pour la création de l'Université de Strasbourg :

L'intérêt d'une telle opération pour l'Université de Strasbourg est : 1) d'apparaître comme un acteur fort de la vie culturelle strasbourgeoise, capable de stimuler des débats autour de la création artistique contemporaine ; 2) de fédérer ses formations et sa recherche autour de questions qui touchent la société et la vie culturelle ; 3) de permettre aux étudiants de se confronter à des artistes professionnels ; 4) de permettre peut-être à terme de délocaliser certains spectacles ou certaines expositions, réalisés par ces artistes, dans les locaux de l'université.

Dispositif de pilotage prévu :

Porté par Mathieu SCHNEIDER, maître de conférences en musique et musicologie (UFR Arts), et par le chef du Service de l'Action Culturelle, le projet sera piloté conjointement par le Service d'Action Culturelle de l'Université de Strasbourg et par l'institution, l'association ou le festival partenaire.

Calendrier :

La résidence de l'artiste devra être organisée durant l'un des deux semestres de l'année universitaire. La date exacte dépendra des disponibilités de l'artiste.

Opération 3 : "L'Université de Strasbourg, pôle d'excellence de la recherche culturelle"

Objectifs et description de l'opération :

Faire de l'Université de Strasbourg un pôle d'excellence de la recherche culturelle en : 1) identifiant et coordonnant les chercheurs et travaux dans ce domaine ; 2) rendant plus visible ce potentiel scientifique ; 3) constituant l'Université comme interlocuteur naturel de la recherche culturelle pour les institutions concernées et le public ; 4) faisant de l'Université de Strasbourg un lieu d'échanges et de réflexion sur la culture avec les acteurs du secteur et le grand public.

Contexte :

La politique culturelle de l'Université de Strasbourg repose sur un double objectif : faire de l'Université un véritable acteur culturel reconnu comme tel et l'insérer pleinement dans la vie de la Cité. Cela conduit à intégrer pleinement à cette politique la dimension proprement culturelle de la fonction centrale de l'Université qu'est la recherche. Le contexte paraît tout particulièrement propice du fait de l'intensification de la demande sociale de recherche dans ce domaine et du potentiel exceptionnel qu'offrira la réunion des trois universités strasbourgeoises.

Valeur ajoutée pour la création de l'Université de Strasbourg :

Cette dernière permettra d'établir plus facilement des projets de recherche interdisciplinaires appelés par les questions culturelles. Sont en effet concernées non seulement les disciplines dont l'objet même relève directement du champ culturel stricto sensu (études théâtrales, musicologie, littérature, etc.), mais aussi l'ensemble des sciences sociales et humaines qui ont vocation à faire de la culture l'un de leurs objets (de la philosophie de l'art à l'histoire des musées et du patrimoine, de l'économie des industries culturelles au droit de la propriété artistique, de la sociologie des professions culturelles, l'analyse des politiques culturelles à de l'histoire des échanges culturels etc.). Les sciences de la nature ne sont pas en reste, si l'on pense à leur rôle dans la conservation et la restauration des biens culturels ou aux collaborations établies avec l'archéologie. Par ailleurs, en organisant mieux les ressources disponibles, l'Université de Strasbourg permettra de rendre plus visibles la recherche menée, aidant à son identification comme partenaire privilégié et acteur des débats dans ce domaine. Il s'agira ainsi autant de recherche « pure » que de recherche « appliquée », s'appuyant non seulement sur les compétences des enseignants-chercheurs mais aussi sur celles des professionnels concernés, dans et hors l'Université (que l'on pense par exemple aux conservateurs de musée). C'est ainsi que la constitution de ce pôle d'excellence pourra contribuer plus largement au rayonnement de la recherche de l'Université et à son interaction avec le monde culturel, notamment mais pas exclusivement local.

Dispositif de pilotage prévu et organisation pratique :

Le projet sera piloté par Vincent Dubois, Professeur de sociologie et science politique, (GSPE (URS), IUF). Sa nature même impliquera la mise en place d'une procédure collective avec une représentation pluridisciplinaire et couvrant le plus possible de composantes. Il ne s'agira pas de la création d'un laboratoire de recherche ni d'une structure nouvelle, mais plutôt d'organiser la coordination, la valorisation et le développement des activités, permettant de nouvelles collaborations entre chercheurs et équipes existantes et une capacité collective renforcée de réponse aux demandes extérieures mais aussi de proposition nouvelle. Une structure légère est donc prévue, qui prendrait la forme d'un conseil scientifique composé de chercheurs, professionnels et partenaires extérieurs. La mise en œuvre opérationnelle sera assurée par un(e) chargé(e) de mission à temps plein recruté(e) à cette fin, ou enseignant-chercheur déjà en poste affecté à cette tâche.

Réalisations prévues :

- 1) Mise en place d'une page web à usage interne et externe identifiant les ressources en matière de recherche culturelle ;
- 2) Développement d'un cycle de conférences grand public sur les questions culturelles ;
- 3) Programmation d'au moins un colloque annuel ;
- 4) Accueil et/ou co-organisation d'un congrès international par an appuyé sur des réseaux internationaux (exemples : International Cultural Research Network, European Association of Cultural Researchers, International Conference on Cultural Policy Research...);
- 5) Structuration avec les différents collèges et disciplines de l'Université de Strasbourg d'une politique d'invitation d'enseignants-chercheurs étrangers spécialistes des questions culturelles ;
- 6) Création d'une collection Recherche culturelle aux Presses universitaires de Strasbourg ;
- 7) Organisation du prix annuel de la recherche culturelle destiné à récompenser les meilleurs travaux d'étudiants ;
- 8) Fléchage culturel d'allocations de recherche ;
- 9) Fléchage culturel du recrutement d'enseignants-chercheurs ;
- 10) Constitution de partenariats réguliers avec les acteurs de la vie culturelle locale, nationale et internationale.

Opération 4 : Festival "Cinéma et Sciences"

Objectifs et description de l'opération :

Organiser un festival de cinéma ("Cinéma et sciences"), qui sélectionnera des films documentaires et de fiction ayant un lien avec les sciences et la recherche (sciences exactes et sciences médicales, sciences humaines et sociales, sciences juridiques et politiques). Il s'agira d'œuvres de création. Des prix seront attribués, dont le Prix de l'Université de Strasbourg.

Contexte :

La création de l'Université de Strasbourg offre une excellente opportunité de relancer un festival de cinéma autour du thème "Arts, sciences et technologies". Les collectivités locales et territoriales pourraient être partenaires d'un tel projet, dans l'objectif de le pérenniser. La richesse et la qualité du tissu de structures régionales de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle constituent des atouts majeurs à cet égard. Cette opération s'inscrit dans une démarche plus large visant à créer à terme un département d'enseignement et de recherche "Arts, sciences et technologies" à l'Université de Strasbourg.

Valeur ajoutée pour la création de l'Université de Strasbourg :

Dans le cadre de cette dernière, l'axe Arts et Science pourrait trouver une place significative. Cette proposition en est un exemple. Le cinéma a traité de questions scientifiques dans la fiction (biographies de savants, histoires de découvertes, science-fiction, etc.) et dans le documentaire (portraits, vulgarisation, description du monde tel que le voit la science). Toutes les sciences présentent dans nos trois universités actuelles s'y retrouvent. C'est donc un moyen privilégié de dialogues entre chercheurs de disciplines différentes, et de contact avec le public. Ces films ouvrent sur une réflexion sur notre monde actuel et son proche avenir. Ils permettent ainsi un débat ou la philosophie, les sciences politiques, les sciences sociales, l'art, le droit, l'histoire, de nombreuses disciplines essentielles, peuvent converger et débattre des enjeux nés de la recherche dans les sciences de la nature.

Dispositif de pilotage prévu :

Porté initialement par Francis GAST, Directeur de l'UFR des Arts, ce projet pourrait être piloté par un conseil scientifique de l'Université de Strasbourg. Ce conseil serait chargé de la sélection des œuvres et de la mise en place du ou des jurys, et élirait un président qui deviendrait de facto chef de projet. Une association disposant de l'expérience nécessaire pourrait être contactée pour un partenariat. L'association strasbourgeoise Vidéo Les Beaux Jours est pressentie. Les cinémas Odysée et Star pourront entrer dans le partenariat.

Démarches à conduire pour la mise en œuvre :

Mettre en place le conseil scientifique et élire un président, chef de projet.

Contacteur des partenaires financiers : Ville, Département, Région, DRAC, CNRS, etc.

Contacteur des partenaires techniques : Arte, FR3 Alsace, Vidéo Les Beaux Jours, Cinémas Odysée et Star, Maison de l'Image, Institutions Européennes, INA, etc.

Engager les permanents.

Lancer un appel à contribution, sélectionner les œuvres, établir le programme.

Créer les prix (Prix de l'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, prix des étudiants, du personnel IATOS, ...) et proposer des créations de prix non universitaires (Ville, entreprises, etc....).

Conférence de presse et lancement de la campagne de communication.

Fixer la date et prévoir les salles, les réceptions, l'accueil.

Calendrier :

6 mois minimum. 10 mois probables.

Opération 5 : UE libre "Théâtre de Sciences"

Objectifs et description de l'opération:

Mener un chantier dramaturgique mêlant les regards du scientifique, de l'artiste et de l'étudiant, et débouchant sur une présentation publique d'un objet scientifique et/ou technique controversé. La mise en scène de ce dernier sous le regard critique de tous permettra de mieux en cerner les enjeux scientifiques et sociétaux.

Contexte :

Cette opération démarrera à l'ULP dès le second semestre de l'année 2007-2008. M. Thierry Simon, professeur agrégé d'histoire et géographie au Lycée Louis Pasteur de Strasbourg, Chargé de mission pour le Théâtre à la Délégation académique à l'action culturelle du Rectorat de Strasbourg (jusqu'en 2007-2008), et par ailleurs auteur d'art dramatique confirmé, a accepté de mettre en œuvre un chantier dramaturgique sur le thème des nanotechnologies. Ce chantier dramaturgique sera construit avec des étudiants volontaires et motivés de tous niveaux de l'ULP pour lesquels il pourra faire l'objet d'une UE "libre", intitulée "Théâtre de sciences" (3 ECTS). Un groupe de 15 à 20 étudiants pourra être accueilli dans cette UE. La validation de cette dernière prendra une double forme : soutenance de dossiers réalisés par les étudiants sur le thème traité, et présentation publique de leurs travaux — sous la forme d'un spectacle intra Université, mais aussi hors les murs en partenariat avec un théâtre de l'agglomération (le Directeur du "Point d'eau" à Ostwald s'est déclaré intéressé par cette initiative).

Valeur ajoutée pour la création de l'Université de Strasbourg :

Les multiples compétences et orientations disciplinaires présentes dans les trois universités du site permettront à cette opération de se développer à une tout autre échelle dans le cadre de l'Université de Strasbourg. La notion de "pluralité des regards" sur un objet technique ou scientifique controversé y prendra dès lors toute sa signification. La valeur ajoutée sera ici triple : d'abord, pour les étudiants et les personnels de l'Université, qui y trouveront l'occasion d'accéder à une approche plurielle d'un objet scientifique ou technologique controversé ; ensuite, pour l'Université qui restituera ainsi sous une forme attrayante certaines controverses publiques portant sur les développements actuels des sciences et des technologies ; enfin, l'Université trouvera dans cette opération une occasion de créer de nouveaux liens avec l'enseignement secondaire (cf. *infra*).

Dispositif de pilotage prévu :

Porté par Bernard Ancori, Professeur d'épistémologie et histoire des sciences et des techniques et vice-président "Sciences et société" de l'ULP, le projet sera piloté par M. Thierry Simon en partenariat avec plusieurs référents scientifiques, différents selon le thème annuel retenu. En 2007-2008, ce thème étant celui des nanotechnologies, les référents scientifiques seront MM. Pierre Petit, DR CNRS (Institut Charles Sadron), et Richard Welter, Professeur de chimie inorganique et magnétochimie, Directeur du DECOMET (UMR 7177, ULP-CNRS). Un lien pérenne avec les lycéens pourrait être construit sur cette base, grâce à la collaboration de Madame Michèle Klinger, professeur certifiée de lettres modernes au Lycée Louis Pasteur de Strasbourg, qui succèdera à M. Thierry Simon dans sa Charge de mission pour le Théâtre à partir de 2008-2009. Ce dispositif sera élargi dans le cadre de l'Université de Strasbourg par l'adjonction de l'expertise de collègues des sciences humaines et sociales, et des sciences juridiques et politiques, en tant que référents scientifiques.

Démarches à conduire pour la mise en œuvre :

1) organiser un plan de communication à destination des étudiants des trois universités strasbourgeoises afin de leur présenter cet élément innovant de formation ; 2) mettre en place un conseil scientifique, composé de collègues des trois universités strasbourgeoises et chargé de sélectionner un thème précis pour chaque année universitaire, ainsi que les référents scientifiques

correspondants ; 3) contacter des partenaires techniques internes à l'Université de Strasbourg (ULP multimédia), mais aussi externes à l'Université (Arte, FR3 Alsace, etc.) afin de valoriser la présentation publique qui viendra clôturer annuellement l'exercice pour les étudiants.

Calendrier :

Démarrage à l'ULP dès le second semestre 2007-2008. Extension possible aux trois universités strasbourgeoises en 2008-2009. Plein développement dans le cadre de l'Université de Strasbourg dès janvier 2009.

Opération 6 : Cellule "Expertise sociotechnique"

Descriptif de l'opération

Construire de nouveaux liens entre Université et Société par la mise en place à l'Université de Strasbourg d'une cellule "expertise sociotechnique". Cette cellule organisera des rencontres entre acteurs académiques et non académiques à la manière de "forums hybrides" consacrés à des thèmes controversés et concrètement vécus sur un mode conflictuel. De ces forums mettront en présence des acteurs hétérogènes dont les intérêts sont différents, voire contradictoires. L'expérience montre que le principal problème à résoudre consiste en la construction d'un langage commun entre les protagonistes. Exemple : la gestion de la nappe phréatique rhénane, pour laquelle ont été mis en évidence de multiples problèmes de traduction entre les différents acteurs concernés — du chercheur académique intéressé par la circulation de l'eau dans le "système Terre" à des échelles de temps géologiques, à l'ingénieur confronté à un problème urgent de formation de micro-organismes toxiques dans les canaux de distribution de l'eau potable, en passant par les problèmes sociologiques ou d'urbanisme ainsi soulevés.

Contexte :

Un tel dispositif institutionnel sera de nature à rompre le face-à-face stérile des "savants" et des "ignorants" par l'introduction d'un tiers qui présente un triple intérêt : d'abord, ce tiers permettra de rendre facilement identifiable, aux yeux des acteurs non académiques, leurs interlocuteurs académiques ; ensuite, il permettra de filtrer le flux de demandes émanant des publics afin de sélectionner les plus pertinentes ; enfin, il jouera un rôle d'encadrement et de catalyseur dans le dialogue des uns et des autres, évitant ainsi que ce dialogue ne se transforme en intrusion indue des publics en matière de choix scientifiques tout en permettant que l'ensemble des points de vue et arguments soient pris en compte dans une expertise réellement co-construite. Sur la base de discussions rationnellement argumentées, l'objectif est de déboucher sur une prise de décision robuste, car co-construite, entre acteurs académiques de toutes disciplines et acteurs non académiques de toutes origines. Entre fascination et angoisse : l'ambivalence du public vis-à-vis de la science tient à la logique d'exposition des produits qui constitue actuellement l'essentiel du lien entre sciences et société. Tout en conservant les structures et les outils existant, il s'agit d'infléchir cette logique vers une co-construction des démarches et des processus. Les scientifiques devraient ainsi devenir plus enclins à insérer les phénomènes situés à l'échelle du laboratoire dans leur environnement naturel et social, et les non scientifiques davantage au fait des doutes, retours en arrière et interrogations diverses qui ponctuent au quotidien la vie des chercheurs. Au terme de ce travail d'appropriation réciproque, les univers cognitifs de l'ensemble des acteurs se trouveront transformés et enrichis.

Valeur ajoutée pour la création de l'Université de Strasbourg :

Cette opération est de nature à mieux inscrire l'Université de Strasbourg dans son environnement, et réciproquement, de sorte que l'image et l'identité de l'Université dans la Cité en seront plus fidèlement définies. La démocratie y gagnerait et l'Université également, car l'autre face de l'autonomie inscrite dans la LRU du 10 août 2007 est celle d'une nécessaire recherche de financement auprès d'autres institutions et organismes que les seules tutelles actuelles.

Dispositif de pilotage prévu :

Porté par Bernard Ancori, Professeur d'épistémologie et histoire des sciences et des techniques et vice-président "Sciences et société" de l'ULP, le projet est déjà amorcé dans le cadre de l'ULP. Un chargé de mission a été pressenti au nom de son excellente connaissance des associations alsaciennes et nationales (de défense de l'environnement, de malades, d'usagers, de veille en matière de sécurité alimentaire, etc.). Il s'agit de M. Frank Hausser, MDC à l'IUT Louis Pasteur, qui a accepté d'assumer le montage opérationnel de cette opération. Il est évident que cette dernière prendra tout son sens dans le cadre de l'Université de Strasbourg, où la pluridisciplinarité des problèmes concrètement soulevés par les développements actuels des sciences et des technologies rencontrera la pluralité de compétences et d'orientations disciplinaires présentes au sein de cette université de plein exercice que constituera la nouvelle université.

Démarches à conduire pour la mise en œuvre :

Calendrier :

Cette opération a d'ores et déjà démarré à l'ULP. Deux démarches sont actuellement explorées dans le domaine de la Santé et de l'Agroalimentaire, la première connaissant d'ores et déjà un début de réalisation concrète :

1) Frank Hausser a commencé un travail sur le thème "Santé et agroalimentaire", en partenariat avec la Délégation Régionale à l'Action Sanitaire et Sociale (DRASS) dans le cadre du Plan Régional Nutrition Santé (PRNS). Ce travail est centré sur la filière économique : comment les entreprises agro-alimentaires régionales peuvent-elles aux nouvelles normes nutritionnelles édictées dans le cadre du Plan National Nutrition Santé (PNNS) ? Une élève-ingénieur de Paris-Grignon débute en mars prochain un stage de 6 mois sur ce thème. Le stage est organisé en co-tutelle par l'Observatoire Régional de la Santé en Alsace (ORSAL) — qui co-finance le stage avec l'Association des Pays de Saverne — et l'IUT Louis Pasteur via Frank Hausser. L'objectif principal du stage est de recenser les entreprises régionales du secteur prêtes à s'engager dans ce type de démarche. La stagiaire s'est déclarée intéressée par l'organisation d'un "forum hybride" sur ce thème sous la direction de FH, ce qui viendrait compléter son stage.

2) Organisation d'un forum hybride "grand public et industrie agro-alimentaire". Il existe un Centre Régional Innovation et Transfert Technologique (CRITT), nommé AERIAL, qui traite de questions agro-alimentaires. En relation avec Frank Hausser, ce CRITT a monté une UMT avec la Faculté de pharmacie de l'ULP. Intitulée "Méthodes analytiques et nutrimarqueurs", cette UMT a démarré un projet intitulé "Valorisation des produits alimentaires par les aspects nutritionnels". Ce projet consiste à proposer des collaborations aux industriels de l'agro-alimentaire régional pour adapter leurs processus de fabrication aux nouvelles recommandations nutritionnelles du PNSS. Il est envisagé par FH de faire participer le public à ce projet afin de mieux identifier ses demandes, sans doute en partenariat avec la Chambre de Consommation d'Alsace — qui fédère une quinzaine d'associations impliquées dans les liens entre aliments et environnement — avec laquelle FH travaille étroitement. Par ailleurs, FH envisage également d'impliquer le Dr Michel Chavillac, responsable au Ministère de la Santé de la coordination des PRNS au niveau national. Extension possible aux trois universités strasbourgeoises en 2008-2009. Plein développement dans le cadre de l'Université de Strasbourg dès janvier 2009.

Opération 7 : "Savoir(s) en commun rencontre universités – société"

Objectif et description de l'opération :

Organiser des « débats de société » autour d'une thématique pluridisciplinaire, initiatrice d'échanges et de transmission de connaissance entre l'université et la Cité en touchant un très large public. L'événement s'articule autour de tables rondes, de conférences, de spectacles, de projections, d'ateliers pour enfants, d'expositions.

Contexte :

Savoir(s) en commun a été créé en 2001, à l'occasion du trentième anniversaire des universités Strasbourgeoises. Son objectif est de répondre aux interrogations des citoyens sur le sens et la valeur du progrès scientifique, et de contribuer au débat public sur des thèmes sensibles relatifs au rapport entre les sciences et la société. La création de l'Université de Strasbourg, en favorisant le montage opérationnel de ce projet, lui permettra de prendre à l'avenir une tout autre ampleur que celle qu'il a actuellement.

Valeur ajoutée pour la création de l'Université de Strasbourg :

Projet interuniversitaire par excellence, Savoir(s) en commun devra logiquement poursuivre ses objectifs avec la création de l'Université de Strasbourg au travers de l'ensemble de ses secteurs disciplinaires : sciences exactes et sciences du vivant, sciences humaines et sociales, sciences juridiques et politiques, sciences artistiques. La manifestation possède aujourd'hui un ancrage fort dans la vie de la Cité et dans l'espace culturel régional. Elle constituera un outil privilégié pour la visibilité de l'Université de Strasbourg aux niveaux régional et national.

Dispositif de pilotage prévu :

Porté par Frédéric Zinck, Chargé de projet Savoir(s) en commun (UMB/URS/ULP), le projet sera piloté par un Comité identifié (le chef de service communication de l'Université de Strasbourg, le directeur de la Mission Culture Scientifique et Technique, le chef du service Action Culturelle de l'UMB, le VP "Cultures, sciences et société" de l'Université de Strasbourg). Le choix définitif de la thématique annuelle sera fait par le président de l'Université de Strasbourg, ou son représentant, sur des propositions de ce Comité de pilotage.

Démarches à conduire pour la mise en œuvre :

Le succès d'une telle opération tient d'une part dans la mise en place annuelle d'un Comité scientifique, chargé de sélectionner les intervenants pertinents eu égard au thème retenu. Il sera proposé d'élargir, davantage encore qu'à l'heure actuelle, l'origine des intervenants, en impliquant des compétences situées au-delà de la région Alsace, à un niveau national voire international. D'autre part, le développement des contacts avec de nouveaux partenaires, en sus des partenaires actuels, sera un atout majeur pour l'amplification de cette opération. Ces contacts concernent, en premier lieu, les partenaires techniques et financiers extérieurs à l'Université (acteurs culturels de la cité, collectivités territoriales et locales, sociétés privés, société de production audiovisuelle et radiophonique...) et, en second lieu, les partenaires internes à l'Université (Master pro Arts UMB, Master pro communication scientifique ULP, CUEJ URS, Master Politique et gestion de la culture IE, ULP multimédia, Action culturelle de l'UMB, Mission culture scientifique et technique de l'ULP). Ce point sera primordial en termes de rayonnement de l'information comme de productions artistiques et documentaires. Enfin, la construction d'une communication et d'une retransmission nationales, au moyen d'outils de communication adaptés (campagne de communication, site web, diffusion audio et vidéo en ligne et en différé, magazine post événement) conféreront une visibilité accrue à cet événement.

Calendrier :

La manifestation se déroule chaque année durant trois semaines au mois de novembre. En considérant le calendrier évènementiel universitaire, la modification de cette période de festivité ne devrait, pour l'instant, pas se justifier.

